

BAPE
DÉPOTOIR DE SAINTE-SOPHIE

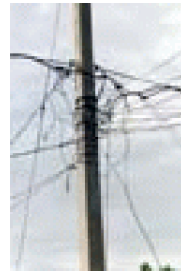
Résumé du mémoire
PRÉSENTÉ VERBALEMENT
par

Michel Legris

Janvier 2004



Photos : Liaisonneuve



A : PRÉSENTATION (1'53'')

Madame la Présidente |
Madame la commissaire
Mesdames, Messieurs

Commentaire : #1

Merci du temps qui m'est accordé pour donner un aperçu de mon mémoire.

En 1994, j'ai vécu le **Nicaragua**, un des pays les plus pauvres des Amériques. Pendant un mois, j'ai **accompagné un groupe d'étudiants** impliqués dans un projet de solidarité internationale (Liaisonneuve). J'y ai retrouvé le Québec rural d'il y a 60 ans. Nous étions hébergés dans des familles.

Commentaire : #2

Dans un restaurant, nos restants de poulet, boeuf, poisson, légumes ou riz ne se rendaient pas même aux poubelles : de jeunes enfants les plaçaient pêle-mêle dans des sacs de plastique afin de les partager avec leur famille.

Lors de la visite d'un **bidon-ville**, où j'ai côtoyé la vraie misère humaine, notre **SOCIÉTÉ de SURCONSOMMATION** et de **GASPILLAGE** m'a frappé comme un coup de poing au visage.

Commentaire : #3

Les mieux nantis vivent dans de maisons de tôle ; les autres, dans des maisons aux de murs...de carton...de tissus...ou même de papier!

Ils empruntent l'électricité en se connectant sur le réseau public à l'aide de bouts de fils aboutés ; les poteaux sont formés de bouts de bois eux-mêmes aboutés, des fois à l'aide de broche .

Commentaire : #4

Dans le local tenant lieu d'école pour les '**enfants de la rue**', des madriers servent de bancs ; il y a un tableau noir mais, pas de livres, pas de papier, (pas de crayons...à quoi ça servirait?)

Le dépotoir sert d'épicerie et de magasin général.

Commentaire : #5

Aujourd'hui, je raconte ça à l'occasion d'un forum organisé pour savoir s'il y aura agrandissement du dépotoir, **TERMINAL** de notre **SURCONSOMMATION** et de notre **GASPILLAGE**. Et, ce n'est que la pointe du iceberg!

Commentaire : #6

Au lieu de nous attaquer aux **CONSÉQUENCES**, attaquons-nous plutôt aux **CAUSES**.

B : GESTION DES MATIÈRES EXCÉDENTAIRES (1'10")

Je suis étonné de la définition de **matière résiduelle** : « tout ce qui est acheminé au dépotoir ».

Commentaire : #7

Pour moi, une matière résiduelle, c'est plutôt une '**matière excédentaire**' qui est ni '**utilisable**', ni '**recyclable**'.

Avant de disposer de nos matières excédentaires, il faudrait décider du lieu où elles seront acheminées :

Commentaire : #8

1. **UTILISABLES** >>> pour l'**éco-centre**
2. **RECYCLABLES** >>> Bacs de récupération / **centres de recyclage**
3. **COMPOSTABLES** >>> sur le tas de compost
4. **MATIERES HUMIDES** >>> bac des matières humides / **centre de compostage**
5. **MATIERES SECHES** >>> bac des matières sèches / **dépotoir**

Un adulte pourrait être responsable de la décision pour la disposition des matières utilisables; les enfants, celle des autres.

Pour obtenir son diplôme terminal de 'maternelle', un enfant devrait être capable de **réussir parfaitement** un test pratique de gestion des matières excédentaires.

C : MATIÈRES UTILISABLES (1'19")

Inventaire des matières utilisables

Commentaire : #9

Pour savoir c'est quoi, vraiment, une matière utilisable, il faudrait en dresser une liste, ce que pourrait faire un groupe d'experts qui verrait à précéder l'équipe habituelle de vidangeurs, afin de les trier et les déposer dans un camion-remorque, un 45 pieds par exemple.

Je recommande :

Que ces experts soient recrutés dans un bidon-ville d'un pays du Tiers-Monde.

Que leur traitement soit au moins équivalent à celui versé aux personnes venues de l'étranger pour la récolte des fruits et des légumes.

Surtout,

Qu'ils soient assurés de recevoir l'assistance professionnelle appropriée afin de surmonter l'inévitable choc psychologique provoqué par la vue de tant de gaspillage, notamment de la nourriture.

Traitement des matières utilisables

Commentaire : #10

Une bonne partie de ce qui est enfoui au dépotoir provient d'ailleurs :
(de Montréal, de Laval, de la Montérégie, peut-être de l'Ontario et des États-Unis).

Je recommande :

Que chaque ville, chaque arrondissement le cas échéant, voit à déterminer immédiatement un lieu situé sur son territoire, lieu où seront traitées toutes les matières utilisables;

un lieu accessible aux citoyens à des heures d'ouverture appropriées, surtout les samedis, dimanches et jours de congés.

Qu'un système de cueillette mensuelle des matières utilisables soit mis en place tout de suite.

D : TRAITEMENT DES DÉCHETS (0'50'')

Contenants utilisés

On dénonce la trop grande quantité de 'matières résiduelles' enfouies, et en même temps, on encourage l'utilisation de contenants de grandeur disproportionnée qui ne peuvent qu'inciter à l'insouciance.

Commentaire : #11

Je recommande :

**Que les super-bacs ne puissent servir que pour la disposition des matières recyclables.
Et les petits-bacs de récupérations, pour les déchets**

Matières compostables

On met en place des centres sophistiqués pour le traitement des matières dites 'résiduelles':

- quand on sait que 85% de ces matières n'ont pas à être enfouies;
- quand on sait que ce qui nécessite toutes ces installations, ce sont les matières putrescibles, source du jus de fermentation et des gaz à 'odeur d'œufs pourris'?

Commentaire : #12

Chaque propriétaire peut réserver un espace pour établir son tas de compost (il suffit d'un mètre cube).

E : QUELQUES MATIÈRES RÉSIDUELLES de ... simili-démocratie (1'24")

Commentaire : #13

À observer le manque de communications entre les organismes gouvernementaux, on croirait avoir à faire à une véritable pieuvre, chaque tentacule ignorant ce que font les autres.

Commentaire : #14

La Commission de la protection du territoire agricole

- a dézonné une partie du terrain sans audiences publiques, sans l'avis du Ministère de l'Environnement;
- elle a sous-estimé la qualité des sols ;
- elle a considéré le bio-réacteur comme un nouvel usage agricole ;
- elle a considéré qu'il n'y avait pas d'espaces non agricoles disponibles à Sainte-Sophie (et Montréal, à Laval, dans la Montérégie). Elle a décidé que dans 10 ans, le terrain redeviendra d'usage agricole, j'imagine pour la culture hydroponique de légumes-racines bioniques, alimentée par le jus de fermentation du bio-réacteur.

En un mot, sa règle de fonctionnement, c'est l'**arbitraire**.

Le Ministère de l'Environnement semble bien s'accommoder de la chose : il n'aurait pas à être consulté.

Commentaire : #15

Son refus de déposer un avis du contentieux et sa correspondance avec le promoteur : « *Il ne faut pas exposer le ministère à la critique !* » donnent l'impression :

- que la réingénierie de l'État est en marche ; qu'il a commencé à donner son travail en sous-traitance aux promoteurs.

CMM (0'19")

La CMM est présente au dossier, j'imagine à titre d'expert pollueur.

Commentaire : #16

Les principales orientations de son PMGMR sont des irritants majeurs.

D'entrée de jeu, on peut dire que « L'éléphant a accouché d'une souris, d'une souris-jouet ! »

1. Échéancier (0'12")

Elle repousse l'échéancier à 2013.

Commentaire : #17

C'est le statu quo (i.e. continuer à se traîner les pieds et continuer à exporter ses poubelles).

2. Autonomie et régionalisation (0'27")

Elle demande même que : "le droit de regard des MRC hôtesse de lieu d'enfouissement, recevant des déchets ultimes en provenance du territoire de la CMM, ne puisse être exercé".

Commentaire : #18

À lui seul, ce texte mérite d'être soumis au concours des textes humoristiques du festival "Juste pour rire", catégorie "du monde".

Je suis persuadé qu'il gagnerait le **Grand Prix : "Juste pour rire du monde"**.

3. Scénarios pour l'enfouissement des déchets (0'53")

Elle ne s'est pas donné la peine d'étudier les inconvénients d'un dépotoir ou les différents dangers pour la santé et l'environnement.

- On énumère cinq sites d'enfouissement dont ceux de Lachenaie et de Sainte-Sophie, qui sont pleins.
- Et alors que leur phase d'enfouissement n'est pas encore complétée et leur phase d'empilement pas commencée, on omet d'inclure celui de Demix et celui de Saint-Michel, celui-là transformé en 'dépôt de matériaux secs' en 2001 (probablement parce les riverains en avaient assez des odeurs, des goélands, du bruit, des contaminants, etc.) .
- On omet d'identifier des sites alternatifs d'enfouissement.
- On ne tient compte que d'un seul inconvénient, la circulation de camions, bien sûr le seul qui demeure lorsque l'on a pris l'habitude d'exporter ses poubelles ailleurs.

Commentaire : #19

Commentaire : #20

Commentaire : #21

4. Autres modes d'élimination des déchets (0'08")

Aucune étude sérieuse ne vient appuyer la décision de ne retenir que l'enfouissement comme mode d'élimination des déchets.

Commentaire : #22

5. Secteurs de la CMM (0'25'')

Commentaire : #23

On ne sait trop pourquoi, on divise la CMM en cinq secteurs dont l'un, la ville de Montréal, produit autant de déchets que les quatre autres réunis.

Chaque ville ou chaque arrondissement doit avoir l'entière responsabilité de la gestion de ses déchets, de leur cueillette jusqu'à leur élimination sur son territoire, de quoi satisfaire ceux qui prônent les défusions municipales.

MRC de la Rivière-du-Nord (0'50'')

Commentaire : #24

Même si elle s'est entendue avec le promoteur, se contentant d'études à venir, la MRC devrait mettre fin à sa valse hésitation et exercer son droit de regard :

- La CMM n'a pas « démontré qu'elle a mis tous les moyens nécessaires pour une prise en charge régionale et responsable de la gestion de ses vidanges ».
- Elle n'a fait que la preuve de sa mauvaise foi.

La ville de Sainte-Sophie a modifié son zonage en catimini, sous le couvert d'une quelconque légalité.

Commentaire : #25

« Des taxes, c'est important, surtout quand l'argent n'a pas d'odeur ».

Elle devrait faire comme la ville de Matane suite aux audiences du BAPE et procéder à un référendum auprès de la population du bassin versant afin de vérifier son appui.

BAPE (1'00'')

Commentaire : #26

Même si dans les dossiers de Lachenaie, le BAPE a été relégué au rôle d'amuseur public et son utilité questionnée, je dis « NON » à son abolition parce que :

1. Les audiences publiques permettent d'avoir accès à des informations qui autrement seraient inaccessibles, même si à l'occasion un 'flou artistique' est savamment entretenu.
2. Ces audiences sont de nature à démasquer le genre de système dans lequel nous vivons, système où on donne au peuple l'illusion qu'il a son mot à dire, qu'il participe, alors que ce n'est pas le cas. Ce que j'appelle : 'démocrature'.
3. Ça permet aussi de se défouler : c'est la version québécoise du 'Mur des lamentations'.
4. Au cas où ...les décisions ne seraient pas déjà prises!

La majorité des décisions des tentacules étant prises par pouvoirs délégués, sans que la population du bassin versant n'ait de droit de regards ou de réels recours, c'est tout simplement un détournement de démocratie.

Commentaire : #27

F : CERTAINS ASPECTS ÉCONOMIQUES (0'47'')

Commentaire : #28

Financement du transfert des matières utilisables (/0'40'')

- Les coûts de transfert des matières utilisables pour une utilisation locale ou à l'étranger, pourraient être assumés par l'organisme receveur, qu'il soit d'ici ou d'ailleurs.
- Les pays du Tiers-Monde produisent peu ou pas de biens de consommation : tout est importé, au prix en vigueur ici. Avec un salaire, même de 3\$ par jour, personne ne songe à s'acheter un vélo neuf. Par contre, à la limite, s'ils n'avaient qu'à payer les coûts de transport, ça pourrait être différent.

Faire son propre **compost**, ÇA COÛTE RIEN!

Le **tri à la source** des matières excédentaires ne coûte rien à comparer aux coûts constatés lorsqu'on attend de les démêler au dépotoir afin de tenter de les remettre dans leur état initial.

Quels sont les coûts du gaspillage? (0'35'')

Commentaire : #29

La tonne de matières 'utilisables', 'recyclables' ou 'compostables'

- que l'on transporte, que l'on enfouit, qui dégage des biogaz que l'on brûle et rejette à perte dans l'atmosphère et qui ont des effets pas trop étudiés sur l'environnement
- qui provoque la tenue d'audiences publiques sur l'environnement et tout son grément, c'est quoi le coût réel de cette tonne de matières? les coûts environnementaux? les coûts sociaux? les coûts humains?

Avons-nous les moyens de nous payer ce **gaspillage**?

Compensation financière (0'12'')

Commentaire : #30

On parle de compensation financière. En fait, cette, ce n'est qu'un 'nanan' en échange des poubelles d'ailleurs.

« Un **cheval, un lapin** » dirait l'autre!

G : VOLONTÉ POLITIQUE (0'31'')

Commentaire : #31

Il faut une volonté politique de régler le problème, un peu comme l'a fait l'Hôpital Juif de Montréal pour son service d'urgences. Un jour, quelqu'un a dit: «**On règle le problème; il n'y a plus aucune - bonne - raison - acceptable pour ne pas le régler**» ... et le problème est réglé. Leur façon de faire sert maintenant de référence aux autres hôpitaux.

La méthode des '**petits pas...faits sur place**' a fait ses preuves! Il faut essayer autre chose : il faut prendre le taureau par les cornes.

I : SOLUTIONS ENVISAGÉES (0'26")

Commentaire : #32

Solution de type technocratique (0'30")

Je crains qu'une décision de type technocratique ne soit prise en ne considérant que la modernité des méthodes utilisées, que le respect des normes, des statistiques, des ppm(?), etc., d'autant plus, que le dossier actuel ressemble étrangement à celui de Lachenaie, que les conseillers du Ministre et que la culture du ministère doivent être encore probablement les mêmes.

Solution privilégiée (0'42")

Commentaire : #33

À mon avis, la décision à prendre doit tenir compte immédiatement des objectifs de récupération visés pour 2008 (65%) et ne tenir compte que des besoins de la MRC de la Rivière-du-Nord.

- on pourrait parler de 50,000 tonnes/an.

Mais

- préalablement il faudrait décider si c'est Sainte-Sophie qui doit servir de dépotoir régional...après consultation de la population du bassin versant.

Et

- dans la pire des hypothèses, même si la population riveraine consentait à vivre à proximité du dépôt des poubelles d'ailleurs, il ne faudrait enfouir que les réelles 'matières résiduelles'

Nous n'avons pas le droit de continuer à enfouir les matières utilisables ou recyclables, sans égards pour les plus démunis des nôtres, ou d'ailleurs.

Continuer, serait **IMMORAL!** (0'43")

Commentaire : #34

Continuer serait **SCANDALEUX!**

La **JUSTICE INFINIE** pourrait aussi prendre la forme du **PARTAGE**, non pas de nos richesses, mais juste de la **PARTIE UTILISABLE** de nos **VIDANGES**.

J'espère que les décideurs locaux n'attendront pas les recommandations de la Commission ou la décision du ministre avant d'arrêter de se traîner les pieds...

C'est juste une **question de bon sens**.

Merci de votre attention
bonne fin de travaux et ... à la prochaine!